

RAPPORT ANNUEL

Du service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés.



2017

SOMMAIRE

PARTIE I - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS

1.1 Le territoire desservi

1.2 Spécificités du territoire

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 La pré-collecte

2.2 La collecte des déchets

2.3 Liste et mode d'exploitation des installations de traitement des déchets

3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2016 et 2017 (tonnes)

3.2 Tonnages collectés en 2016 et 2017 (kg/hab/an)

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES

6. PROBLÉMATIQUE DES DÉCHÈTERIES

7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

8. LE SERVICE AUX USAGERS

PARTIE II - LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

2. LE COÛT AIDÉ DS DIFFÉRENTS FLUX

3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC



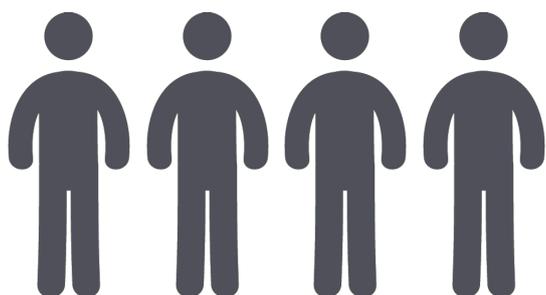
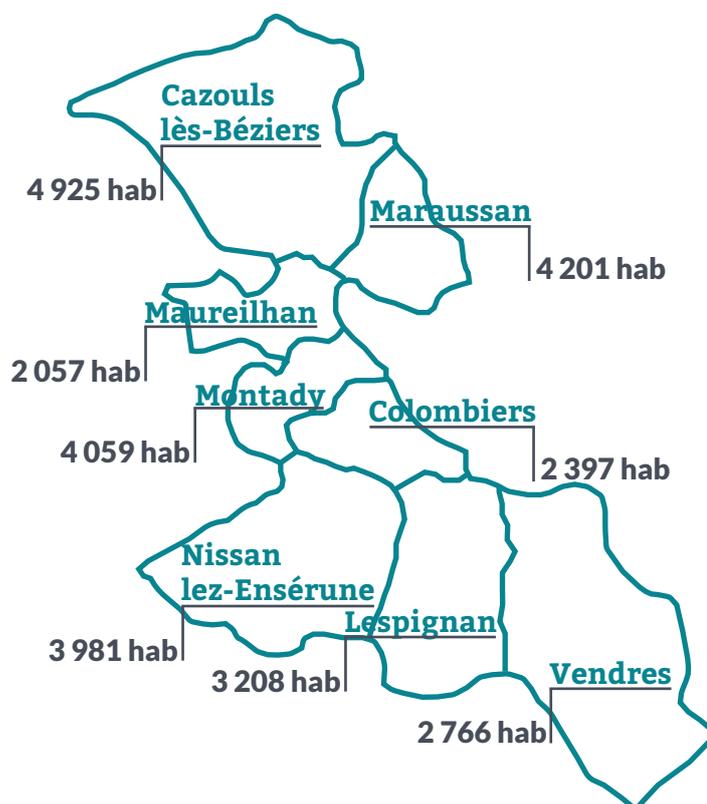
PARTIE 1

LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DECHETS

1.1 Le territoire desservi

La Communauté de Communes La Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres. Elle adhère au SITOM du Littoral en substitution de la commune de Vendres au titre du traitement des ordures ménagères résiduelles. Le SITOM du Littoral regroupe 2 EPCI : la Communauté de communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Son périmètre comprend les communes de Vendres, Valras Plage, Sérignan, Sauvian et Villeneuve les Béziers.



27 594 Habitants

Population desservie par le service public de collecte et de traitement, soit une augmentation de **0.3%** par rapport à 2016 (INSEE 2017).

1.2 Spécificités du territoire

La population sur le territoire de la collectivité augmente chaque année, avec une hausse de sa population totale de **14.5%** depuis 2010. Ce territoire, en forte expansion, est également soumis aux variations saisonnières avec une très forte hausse de population pendant la saison touristique, d'avril à octobre. Sur l'ensemble des communes, la majorité des résidences principales sont de type maison avec très peu d'habitat de type vertical (appartements). La commune de Vendres, située sur le littoral, possède d'avantage de résidences secondaires que de résidences principales. La présence de nombreux campings qui ouvrent aux beaux jours démontrent une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.

RÉSIDENCES de la collectivité



Communes (données INSEE 2013)	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Apparte- ments
CAZOULS LES BEZIERS	1964	143	260	2367	2048	310
COLOMBIERS	1002	149	77	1228	1067	137
LESPIGNAN	1393	118	190	1701	1539	159
MARAUSSAN	1699	66	163	1928	1656	264
MAUREILHAN	864	49	98	1011	912	99
MONTADY	1558	29	81	1668	1584	82
NISSAN LEZ ENSERUNE	1682	163	164	2009	1696	287
VENDRES	1119	1224	8	2351	2193	140
CC LA DOMITIENNE	11281	1941	1041	14263	12695	1478



10%

Appartements sur le territoire de La Domitienne.

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

► La compétence « gestion des déchets » a connu plusieurs étapes depuis ses débuts :

JANVIER 2006

Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de communes.

La collecte des ordures ménagères est assurée en régie pour l'ensemble des communes.

La collecte sélective en caissette est également reprise en interne, excepté pour Vendres. Enfin, reprise en interne également des deux déchèteries du territoire, Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune.

La partie « traitement des déchets » est transférée, au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

JANVIER 2009

La collecte sélective évolue avec l'abandon des caissettes.

La collecte du verre se fait au moyen de points d'apport volontaire (PAV) et non plus en porte-à-porte.

Les usagers sont dotés, hors centre-ville, de conteneurs jaune (pour les emballages) et bleu (pour les papiers) sur l'ensemble des communes.

Pour les centres de village, la collecte sélective se fait via des points d'apports volontaires, eux aussi collectés en régie.

Transfert de la partie « traitement » de la compétence à la Domitienne (arrêt de l'activité du SMOH qui devient le SMDOB, syndicat d'études sur les déchets auquel adhère la communauté de communes). La partie traitement reste au SITOM du Littoral pour la commune de Vendres.

JANVIER 2011

Le SITOM du Littoral devient un Syndicat Mixte regroupant la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le compte des communes concernées.

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le SITOM du Littoral disparaît. La Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée assurent la gestion du site.

DEPUIS JANVIER 2013

Le SITOM du Littoral n'assure plus que le traitement des ordures ménagères de la commune de Vendres ainsi que le traitement de la déchèterie présente sur son site. La Domitienne récupère le traitement des PAV sur Vendres.

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



2.1 La pré-collecte

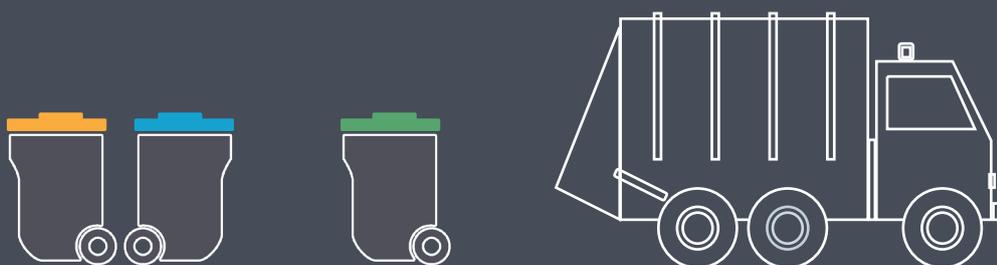
► On peut distinguer la collecte de la pré-collecte. La pré-collecte consiste au tri effectué par l'utilisateur à son domicile. Ainsi, La Domitienne a choisi d'accorder un rôle clef à ses habitants en leur demandant de pré-trier leurs déchets recyclables en mettant à leur disposition un bac/PAV bleu et un bac/PAV jaune. Ainsi, le contenu du bac/PAV bleu est directement revendu, sans être rétrié, ce qui permet des économies de temps et d'argent.

2.2 La collecte des déchets

► On peut distinguer deux types de collectes :

- la collecte en **porte-à-porte** : un véhicule passe devant la résidence de chaque habitant pour collecter leurs déchets.
- la collecte en **apport volontaire** : l'usager apporte ses déchets dans un lieu spécifique,
 - soit dans une des deux déchèteries du territoire,
 - soit dans un point d'apport volontaire (PAV), un contenant dédié à un flux de déchets en particulier.

COLLECTES EN PORTE À PORTE :



Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	C1 à C4	Bac couvercle vert	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle vert macaron redevance spéciale	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron redevance spéciale	-
Cartons des professionnels	Régie	C1	En tas sur voie publique ou en bac couvercle jaune	-

Cx = x collectes par semaine

COLLECTES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	145	1 pour 190 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	58	Pour les habitants des centres villes non équipés en bacs jaunes et bleus
Autres emballages	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	60	
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Conteneurs enterrés	7	Sur les communes de Lespignan et Vendres
Verre	Régie	Colonnes	30	Campings

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés **3** fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors des hyper-centres et en colonnes dans les centres de villages. La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent,

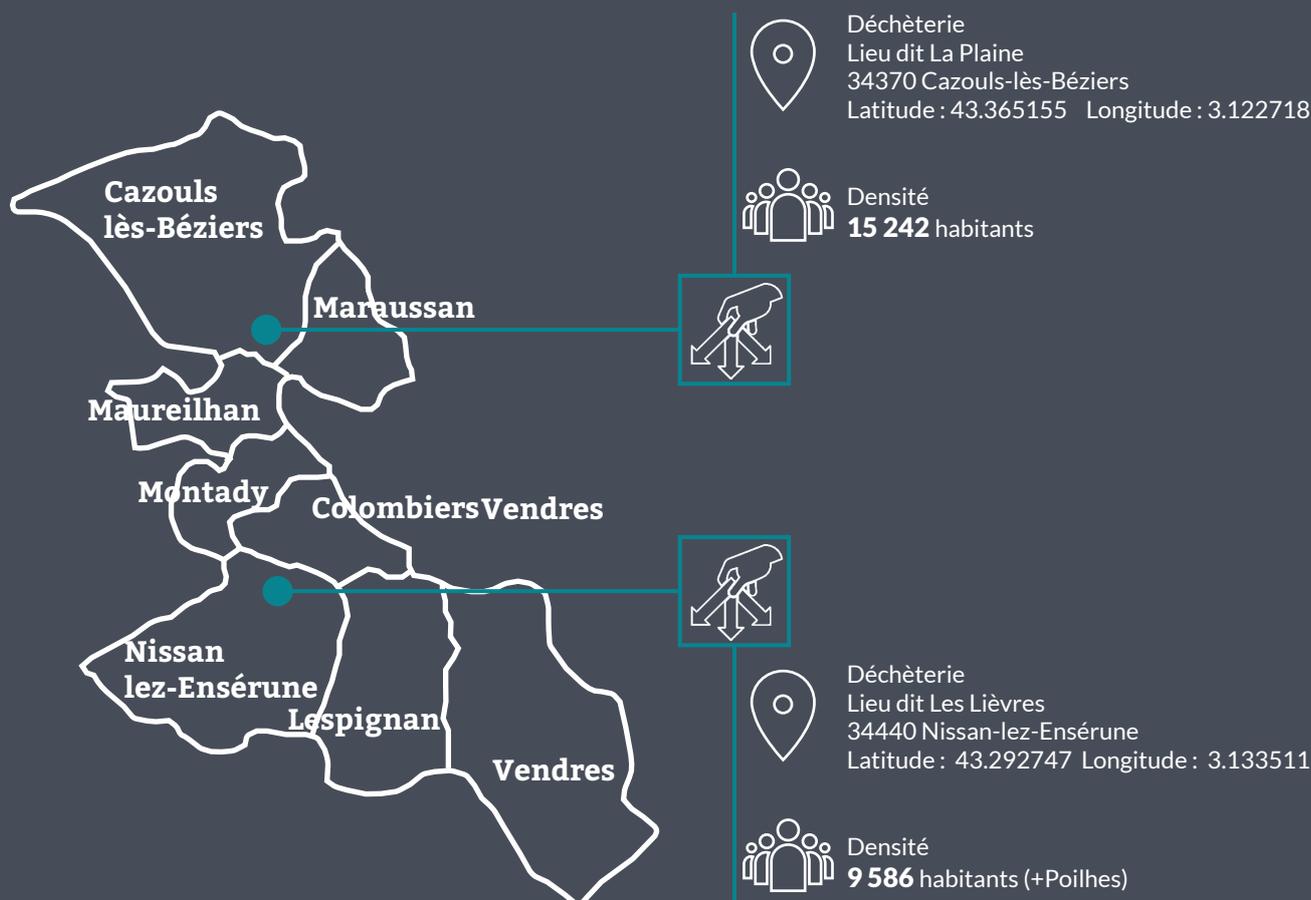
dans le cadre de la redevance spéciale, la collecte des déchets assimilables à des déchets ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines. Ce service est assuré pour **90** clients environ. Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, une fois par semaine, lors du passage des équipes de collecte sélective.





COLLECTES EN DÉCHÈTERIE :

► Les habitants du territoire disposent de deux déchèteries, situées à Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune. Seuls les particuliers du territoire, disposant de la carte d'accès, peuvent y accéder. Les professionnels du territoire sont acceptés uniquement pour leurs apports de carton, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi que les métaux.



La déchèterie de Nissan-lez-Ensérune accueille également les habitants d'une commune limitrophe, Poilhes, par le biais d'une convention avec la Communauté de Communes Sud Hérault à laquelle la commune est rattachée. Quant aux habitants de Vendres, qui disposent sur leur commune de la déchèterie du SITOM du Littoral. Les déchèteries sont ouvertes 6 jours par semaine, du mardi au dimanche inclus (ouverture le matin uniquement le jeudi et le dimanche). La partie « haut de quai » (gardiennage) est assuré en régie ainsi qu'une partie des transports vers le site de traitement.

2.3 Liste et mode d'exploitations des installations de traitement des déchets

Flux de déchets	Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
OMR	Unité de compostage des OMR -UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
OMR	Unité de compostage des OMR - UTOM du littoral	SITOM du Littoral	COVED	organique
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux -Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux - SITOM du Littoral	SITOM DU Littoral	COVED	enfouissement
Déchèterie (Déchets dangereux)	Installation de traitement des déchets dangereux - Villeneuve les Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Déchèterie (bois et encombrants)	Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Collecte sélective (PAV/PAV) + Déchèterie (cartons)	Centre de tri -Lansargues	PAPREC	PAPREC	recyclage
PAV Verre	Centre de tri du verre	IPAQ	IPAQ	recyclage
Déchèterie (Déchets verts)	Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Déchèterie (Gravats)	Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIERES DU LITTORAL	recyclage
Déchèterie (DEEE)	Eco-organisme : Eco-systèmes			recyclage
Déchèterie (Textiles)	Le Relais			recyclage
Déchèterie (Ferrailles)	Installation de traitement Béziers	Purfer Derichebourg	Purfer Derichebourg	recyclage
Déchèterie (Eco-Mobilier)	Eco-organisme : Eco-Mobilier			recyclage

Pour précision, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées pour traitement sur le site du SITOM du Littoral, dont La Domitienne est membre, pour traitement.

La Communauté de communes La Domitienne adhère également au Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (SMDOB) qui est un syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets.



3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2016 et 2017 (tonnes)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2017				2016						
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2016/2017	Tonnages collectés	Tonnages entrants					
Ordures ménagères résiduelles	PAP	8 271,78	8 271,78	46	3,6	7 970,46	7 970,46					
Verre	PAV	984,62	984,62		4,6	938,84	938,84					
Journaux-Magazines	PAP	646,21	536,65	13	0,5	643,02	540,78					
	PAV		109,56				102,24					
Emballages	PAP	770,16	602,78		9,5	697,04	565,98					
	PAV		167,38				131,06					
Déchets verts			1 737,98				1 601,23					
Encombrants			1 450,73				1 406,00					
Gravats			1 998,43				2 329,26					
Bois			877,72				810,23					
DEA	Déchèteries	7 336,72	450,10	41	0,8	7 276,41	358,74					
Ferrailles			311,05				244,64					
Cartons			242,60				233,70					
DEEE			220,41				244,81					
DMS			31,65				31,75					
Textiles			16,046				16,052					
TOTAL							18 009,49	18 009,49	100,00	2,69	17 525,77	17 525,77



Le tonnage global de déchets collectés (tout flux confondu) est de 18 009.49 tonnes sur l'année 2017 soit une **augmentation** de presque 500 tonnes par rapport à 2016 (2.7%).



Les ordures ménagères résiduelles représentent **46% des apports** (+1% par rapport à 2016). Les déchets collectés en déchèteries 41% (stable par rapport à 2016) et les 13% restant de la collecte sélective.



Un point important est à noter vis-à-vis de l'augmentation des tonnages en 2017 : les tonnages issus de la collecte sélective ont très **fortement augmenté** depuis 2016. Ainsi le tonnage des emballages bondit de près de 10% tandis que le verre augmente de près de 5%...



Au niveau de la déchèterie, le tonnage des gravats continue de **diminuer**, comme en 2016. Les flux de ferrailles et de DEA (déchets d'éléments d'ameublement), qui sont des sources de revenus pour La Domitienne, augmentent. A contrario, les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), qui sont aussi des déchets bénéficiant de revenus, diminuent. Enfin, les déchets verts augmentent, contrairement à 2016 où ils étaient en baisse.



3.2 Tonnages collectés en 2016 et 2017 (kg/hab/an)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2017	2016
		Tonnages entrants	Tonnages entrants
Ordures ménagères résiduelles	PAP	299,77	288,85
Verre	PAV	35,68	34,02
Journaux-Magazines	PAP	23,42	23,30
	PAV		
Emballages	PAP	27,91	25,26
	PAV		
Gravats	Déchèteries	72,42	84,41
Autres déchets de déchèterie		193,46	179,28
TOTAL		652,66	635,13

En 2015, la production de déchets était de 650 kg/hab./an et elle avait **diminué** en 2016 à 635 kg/hab/an. Cependant, cette année 2017 marque une augmentation à **652 kg/hab/an**, soit un peu plus que la production de 2015. Au niveau des ordures ménagères résiduelles, la production est en **augmentation** (10 kg/an/habitant). Pour les recyclables, verre y compris, une moyenne de 87 kg/an/habitant sont collectés contre 83 kg en 2016. On notera l'augmentation globale des apports en déchèteries, malgré une **baisse** conséquente des gravats (-12kg/hab./an).

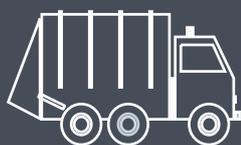
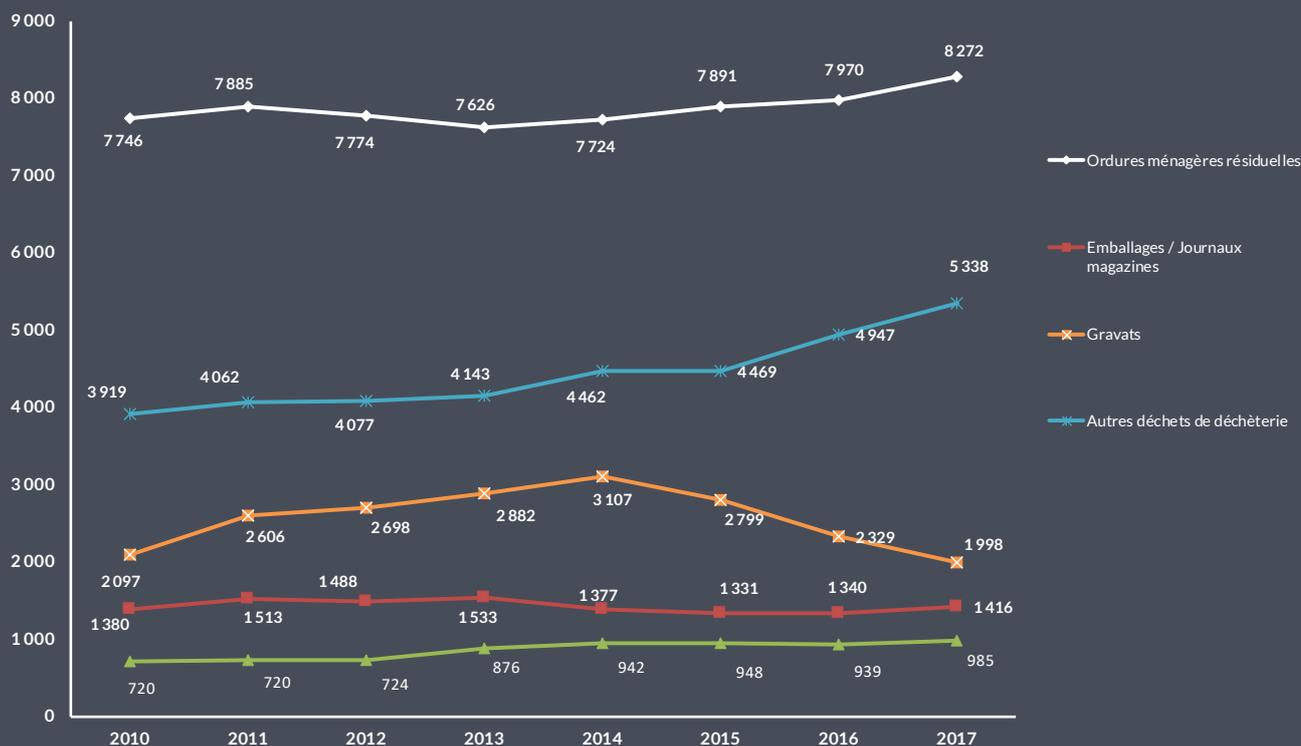


OBJECTIF 2020

Pour rappel, l'objectif d'ici 2020 est d'atteindre les -10% vis-à-vis de 2010, soit **560kg/hab/an**.



3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010



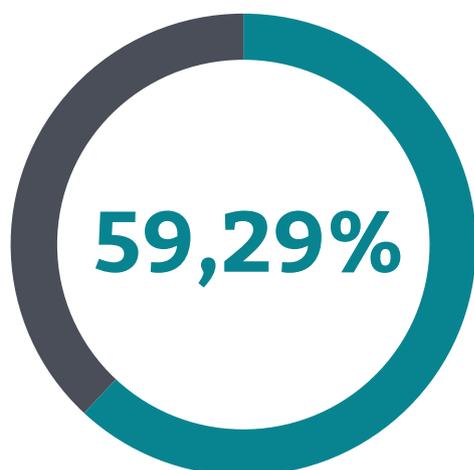
+ 12%



Entre 2010 et 2017, le flux global de déchets collectés sur le territoire est passé de 15 860 à 18 009 tonnes, soit une **augmentation** de 12%.

Les tonnages d'ordures ménagères continuent d'**augmenter**, de même que la collecte sélective. En déchèterie, les gravats reviennent peu à peu à leur **tonnage initial** tandis que les autres déchets connaissent une **montée en puissance**, notamment via la mise en place des différentes filières des éco-organismes (D3E, mobilier, ...).

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION



TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES



2017

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab
Aluminium	Regeal Affimet		6,58	
Acier	Arcelor Mittal		34,50	
EMR	Smurfit Kappa	800,16	629,63	34,33
ELA	Revipac		23,20	
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast		145,91	
Refus	-		107,38	
Journaux-magazines	(Delta Recyclage)	646,13	646,13	23,42
Verre	O-I Manufacturing	984,62	984,62	35,68
TOTAL		2 430,91	2 577,95	93,42

2016

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab
Aluminium	Regeal Affimet		3,60	
Acier	Arcelor Mittal		62,50	
EMR	Smurfit Kappa	643,02	390,35	23
ELA	Revipac		10,00	
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast		56,00	
Refus	-		91,99	
Journaux-magazines	(Delta Recyclage)	697,04	697,04	25
Verre	O-I Manufacturing	938,84	938,84	34
TOTAL		2 278,90	2 250,32	82

+12 KG/HAB

Augmentation tonnages collectés et triés en 2017 par rapport à 2016.

4,16%

Taux de refus pour 2017, contre 4,08% en 2016. L'augmentation des refus (+15,39 tonnes) vient donc de l'augmentation des tonnages collectés et non d'une dégradation de la qualité.

QUALITÉ

La qualité restant stable, l'augmentation des tonnages constatée s'explique donc par un meilleur geste de tri des habitants.

6. PROBLÉMATIQUE DES DÉCHÈTERIES

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	2017			2016	
			Tonnages entrants	% flux/total	% 2016/2017	Tonnages collectés	Tonnages entrants
Gravats	Déchèteries	7 336,72	1 998,43	27	-16,6	7 276,41	2 329,26
Déchets verts			1 737,98	24	7,9		1 601,23
Encombrants			1 450,73	20	3,1		1 406,00
Bois			877,72	12	7,7		810,23
DEA			450,10	6	20,3		358,74
Ferrailles			311,05	4	21,4		244,64
Cartons			242,60	3	3,7		233,70
DEEE			220,41	3	-11,1		244,81
DMS			31,65	0	-0,3		31,75
Textiles			16,046	0	0,0		16,052
TOTAL		7 276,41	7 276,41	100,00	0,8	7 276,41	7 276,41





Augmentation des déchets verts collectés en déchèteries cette année.



Les gravats représentent le **principal** flux collecté, suivi des déchets verts et des encombrants. Les actions de prévention concerneront donc les déchets verts en priorité puis les encombrants.



Les tonnages de certains **flux générateurs** de revenus (DEA, ferrailles et cartons notamment) **augmentent**, excepté pour les D3E. Deux cambriolages des sites, notamment des caissons à D3E, peuvent expliquer cette baisse.



La Domitienne a entrepris en 2017 la **rénovation** des deux sites. Cette rénovation s'achèvera en 2018 et permettra un contrôle des accès aux seuls habitants du territoire afin de limiter les apports.



7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

Pourquoi la prévention ?

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) parue en 2015, l'objectif est de rompre le lien de cause à effet entre croissance économique et impacts sur l'environnement par la production de déchets. Cette même loi a fixé de nouveaux objectifs en matière de réduction de la production de déchets, en particulier la baisse de **10%** de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020.



PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN

Année	Production 2010	Production 2017	Objectif 2020
Population	24 092 habitants	27 594 habitants	-
Ordures ménagères résiduelles	304	300	274
EMR - JRM	54	51	49
Verre	28	36	25
Déchèterie	241	265	217
TOTAL	622	653	560

OBJECTIF 2020

- 10%
Par rapport à 2010



560 Kg/an/hab

Qu'est-ce que la prévention ?

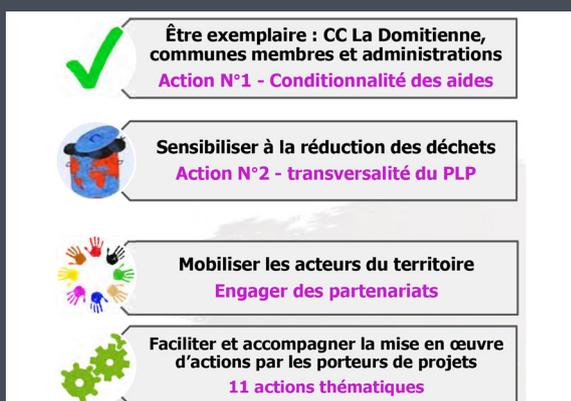


La prévention des déchets consiste à développer en amont de la collecte des déchets des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition d'un **déchet**, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.

Le Programme Local de Prévention des Déchets

Le PLPD est un document **obligatoire** qui définit des objectifs de réduction des déchets (**-10% de déchets / habitant entre 2010 et 2020**) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Pour chaque Domitien, il s'agit concrètement de réduire de **62 kg** sa production annuelle grâce à des pratiques telles que le compostage, le ré-emploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats en vrac, l'achat d'occasion, ...

La Domitienne a prévu 4 niveaux d'intervention pour atteindre cet **objectif ambitieux** :



Les actions phares de l'année 2017



Lutter

Contre le gaspillage alimentaire.

Accompagnement de l'ALSH de Nissan dans le projet de réduire les déchets alimentaires et les ordures ménagères.



Développer

Les pratiques de compostage.

Accompagnement de l'ALSH de Nissan dans le projet de réduire les déchets alimentaires et les ordures ménagères.



Promouvoir

Le réemploi, la réparation.

Diffusion de la liste des acteurs de ces secteurs par le biais du Guide des Déchets auprès des habitants.



Rendre

Les événements éco-responsables.

Mise en place d'une convention cadre avec co-engagement pour faciliter l'initiative. Accompagnement humain et matériel.

► Parmi les opérations de réduction des déchets menées par La Domitienne, voici celles qui se poursuivent :



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher **25 %** des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1 341 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.



L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier. **100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées.** Document disponible à l'Hôtel de Communauté ainsi qu'en mairie.

Manifestation durable



La Domitienne propose aux associations du territoire ses **gobelets réutilisables** pour leurs manifestations. Ces gobelets permettent de conserver les lieux de la manifestation propres, d'éviter le gaspillage et de consommer de manière durable.

La preuve que cela fonctionne ? Toutes les associations qui ont utilisé les gobelets de La Domitienne ont fini par faire leurs propres gobelets, à leur effigie. En plus d'un **contenant durable**, ce gobelet devient support de communication.

Les sensibilisations scolaires

En parallèle de la prévention, La Domitienne continue son travail de communication et de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment par le biais des animations scolaires :

936

Enfants sensibilisés sur le thème du tri des déchets.

52

Enfants sensibilisés sur les sites des déchèteries.

87

Animations scolaires.

1222

Enfants sensibilisés sur le thème de la prévention.

Les outils de communication



RENCONTRE CHEZ L'HABITANT

108 déplacements des éco-animateurs aux adresses des bacs refusés pour l'année 2017.



LES FAUX-AMIS DU PLASTIQUE

Le document ci-dessus est déposé dans la boîte aux lettres du propriétaire du bac corrigé ou refusé. En 2017, 300 documents ont été diffusés.



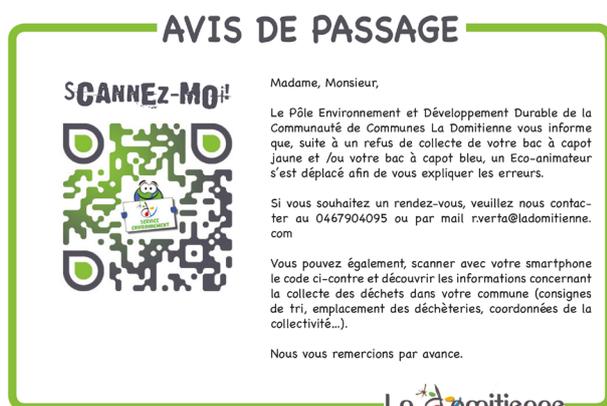
ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Document envoyé à toutes les associations du territoire de La Domitiennne en 2017.



LOCAUX POUBELLES

Panneau affiché dans tous les locaux poubelles des Résidences et Campings du territoire de La Domitiennne en 2017.



AVIS DE PASSAGE QR-CODE

Depuis le 1er Mars 2015, un **QR CODE** a été intégré dans l'avis de passage. En 2017, **12** documents ont été distribués. Le QR-CODE donne accès au lien <http://www.consignesdetri.fr/> du site partenaire Eco-Emballages. Ce site donne toutes les informations concernant la collecte des déchets dans la commune (**consignes de tri, emplacement des PAV, des déchèteries, coordonnées de la collectivité...**). Le QR-CODE est diffusé sur d'autres documents de communication.



SENSIBILISATION ENCOMBRANTS

Ce document a été distribué aux habitants d'un quartier de Nissan-lez-Ensérune afin de sensibiliser aux dépôts d'encombrants. Au total, **100** documents distribués en 2017.



GUIDE DU TRI

Ce livret est distribué à chaque livraison de bac de tri sélectif et sur demande de particuliers. Au total, **300** guides ont été distribués en 2017.



RÉGLETTE MÉMO TRI AIMANTÉE

Document fourni en suivi de collecte ainsi qu'en animations scolaires. Au total, **960** réglettes ont été distribuées en 2017.

8. LE SERVICE AUX USAGERS

► La Domitienne a fait le choix de la **qualité** de son **service** en apportant un suivi poussé des différentes réclamations reçues.

► Ainsi, en 2017, La Domitienne a reçu **1257 appels** dont **172** concernaient des **oublis de collecte**.

► Le suivi minutieux de ces oublis permet d'apporter les changements nécessaires sur les tournées afin que ceux-ci ne se **reproduisent pas**.

TABLEAU DE BORD DES APPELS



RÉPARTITION DES APPELS PAR COMMUNE

↓ **103**
-17% par rapport à 2016

OUBLIS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

↑ **69**
14% par rapport à 2016

5,5 % de la totalité des appels

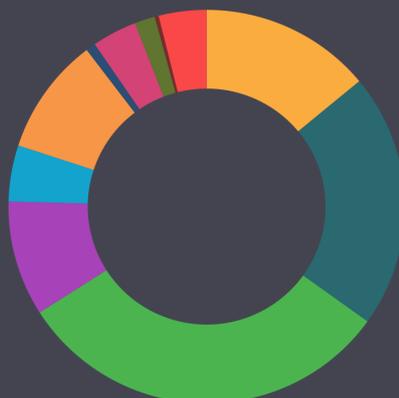
OUBLIS DE COLLECTE SÉLECTIVE 16/17



Actions immédiates
60 %

Actions entre 1 et 3 jours
20 %

% DES ACTIONS IMMÉDIATES



SERVICE CONCERNÉ

Gestion des bacs
390

Autres
49

Collecte
46

Eco animateurs
58

Ordures ménagères
263

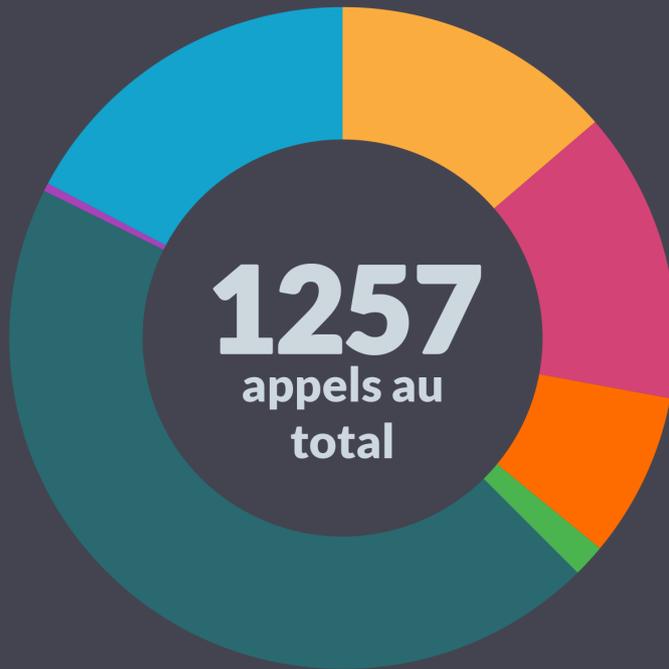
Pôle ressources
4

Balayage
10

Déchèteries
119



PEDD 2017



Renseignements	Fiscalités déchets	Autres	Oublis de collecte	Dotation de bac	Bac cassé	Bac volé
563	5	217	172	179	101	20

TYPES D'APPELS

6

8,2 %
de la totalité
des appels

TE
16/17

ctions au delà
de 3 jours
20 %

IATES

Collecte
sélective
176

Encombrants
21

Redevance
121

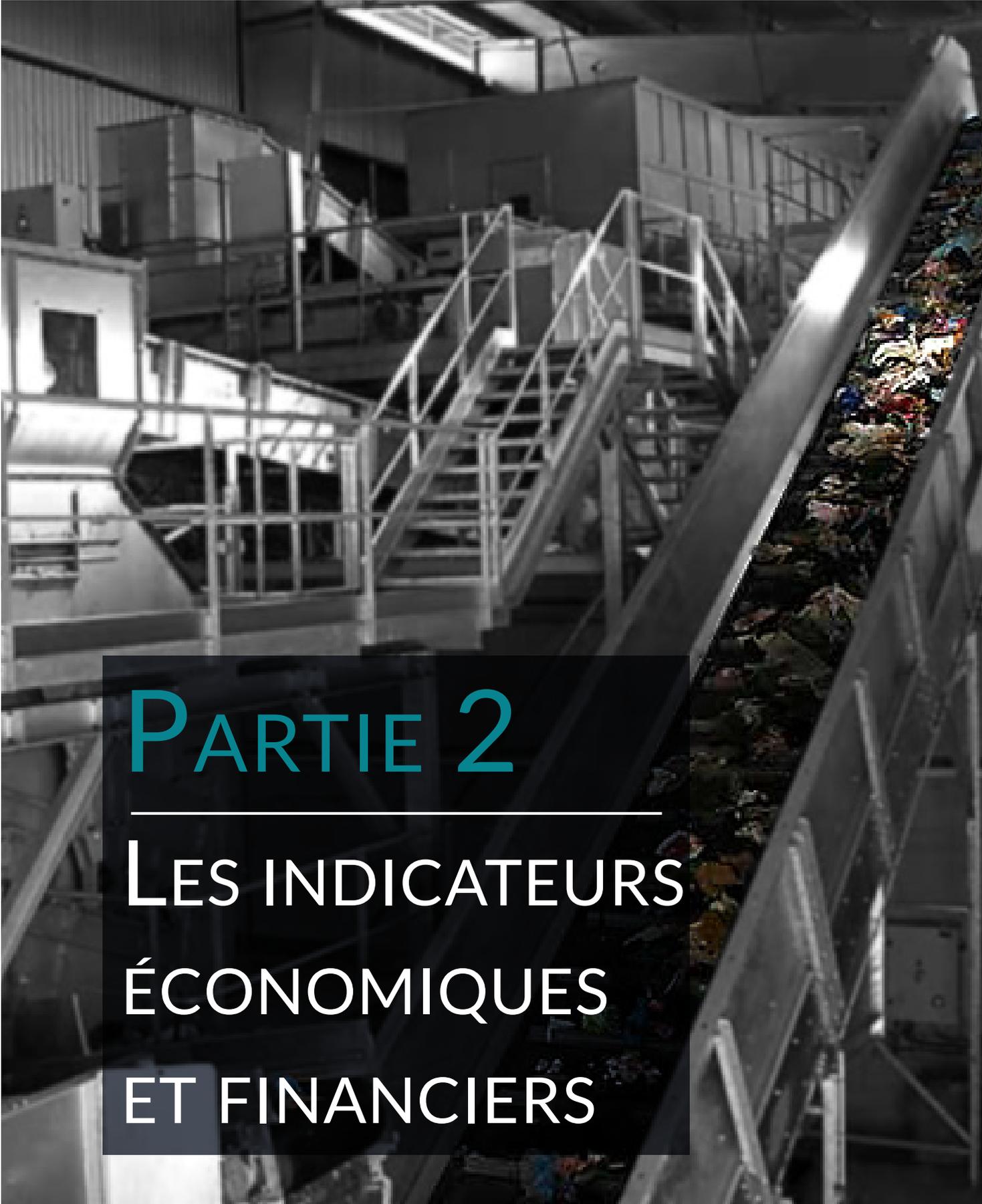


APPELS DURANT L'ANNÉE



05:04:10
Jours : Heures : Minutes

TEMPS PASSÉ
AU TÉLÉPHONE



PARTIE 2

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

► L'ensemble de ces prestations sont inscrites budgétairement dans les charges à caractère général.

Société	Nature prestation	Type de contrat	Echéance	Montant annuel TTC
CHARVET	fourniture carburant	marché	13/06/2018	134 192,63 €
BEZIERS POIDS LOURDS	pièces et réparation poids lourds	bon de commande	/	62 716,18 €
BRESSON PNEUMATIQUES	fournitures réparation pneumatiques	bon de commande	/	47 529,00 €
FAUN	pièces et réparation bennes	bon de commande	/	37 823,93 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	traitement des OMR	marché	31/12/2017	623 932,11 €
DELTA RECYCLAGE	traitement des produits de collecte sélective	marché	31/12/2018	247 623,65 €
SMN NICOLLIN	transport et traitement des gravats	marché	06/05/2018	27 240,09 €
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	transport et traitement des déchets verts	marché	06/05/2018	42 059,12 €
VALORIDEC	transport et traitement des encombrants	marché	06/05/2020	170 575,27 €
VALORIDEC	transport et traitement du bois	marché	06/05/2020	48 752,22 €
TRIADIS	transport et traitement des déchets dangereux des ménages	marché	06/05/2018	25 931,13 €

2. LE COÛT AIDÉ DES DIFFÉRENTS FLUX

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT



COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE

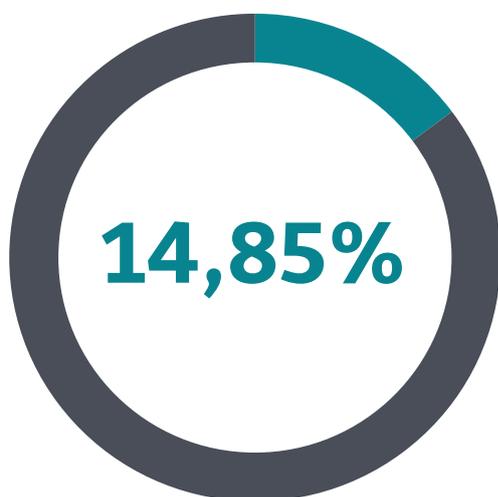


3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Le service de gestion des déchets est financé par un budget annexe à celui de La Domitienne. Il suffit à lui-même pour financer l'ensemble du service, que ce soit la partie fonctionnement ou investissement. Ce budget annexe est alimenté par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Lors de la prise de la compétence en 2006, les taux de TEOM communaux étaient différents. La Domitienne a donc lancé une harmonisation de ces taux qui ont donc convergé vers un taux commun de 14.85% en 2015. Depuis, ce taux est stable.

► La redevance spéciale

La Domitienne peut collecter et traiter les déchets issus des activités professionnelles, administrations, associations et autres organismes à condition qu'ils soient assimilés à des ordures ménagères. Chaque professionnel ayant une production hebdomadaire supérieure à 1100 litres par semaine peut ainsi faire appel à la collectivité pour assurer la collecte et le traitement de ces déchets via le paiement d'une redevance spéciale. Les recettes issues de cette redevance permettront d'assurer le financement de cette partie du service.



**TAUX UNIQUE
POUR LA TAXE
D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES
(TEOM) DEPUIS
2015**



LEXIQUE

- **OMR** Ordures Ménagères Résiduelles
- **DEA** Déchets d'élément d'ameublement – Filière
- **DEEE** Déchets d'équipements électriques et électroniques
- **DV** Déchets verts
- **DDM** Déchets Dangereux des Ménages
- **JRM** Journaux – revues- magazines
- **TTC** Toutes taxes comprises
- **ADEME** Agence de l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie
- **UVOM** Unité de Valorisation des Ordures Ménagères
- **PAV** Point d'Apport Volontaire (les usagers sont invités à se déplacer à un lieu de collecte précis)
- **PAP** Porte-à-porte
- **EMR** Emballages ménagers Recyclables
- **ELA** Emballages Liquides Alimentaires
- **EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **CCLD** Communauté de Communes La Domitienne
- **PR** Pôle Ressource de la CCLD
- **PEDD** Pôle Environnement et Développement Durable de la CCLD
- **UTOM** Unité de Traitement des Ordures Ménagères
- « **Haut de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie gardiennage et fonctionnement de la déchèterie.
- « **Bas de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie collecte et traitement des déchets déposés par les usagers.
- (filière) **REP** (Filière à) Responsabilité Elargie du Producteur. Filière où les producteurs paient pour la mise sur le marché de leurs produits qui deviendront ensuite des déchets. Cet argent sert à financer la collecte et le traitement des produits devenus déchets. Cas pour les D3E, DEA, Textiles, ...
- **SMDOB** Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets)
- **TEOM** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **PLPD** Plan Local de Prévention des Déchets
- **PNPD** Plan National de Prévention des Déchets
- **LTECV** Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte



Pôle Environnement et Développement Durable de la
Communauté de Communes La Domitienne



Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN

Tél: 04 67 90 40 95
Fax: 04 67 39 33 17

Site: www.ladomitienne.com